

Demande de renouvellement de DIG

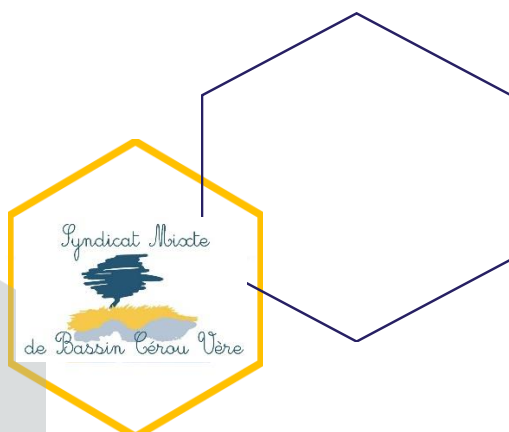


Plan Pluriannuel de Gestion Cérou Vère

Gwénaël BONIN – Technicien de Rivière

Syndicat Mixte de Bassin Cérou Vère

06 82 68 95 31 – technicien.riviere@cerouvere.fr







SOMMAIRE

I. CONTEXTE	1
II. BILAN DES TRAVAUX REALISES – PPG 2017-2021	3
1) Les travaux d'entretien	4
2) La continuité écologique	6
3) Les Zones Humides.....	9
4) La restauration Hydromorphologique	12
5) Les travaux de mise en défens	15
III. RENOUELEMENT DE LA DIG.....	17
1) Les principaux enjeux du territoire et propositions d'actions associées.....	18
2) Le déroulé de la révision du PPG.....	19





I. CONTEXTE

Le Plan Pluriannuel de Gestion Cérou-Vère est en cours d'actualisation. Une nouvelle programmation débutera en 2022 pour une durée de 5 ans.

Il a fait l'objet d'un arrêté inter-préfectoral portant la Déclaration d'Intérêt Général daté du 14 novembre 2017. La DIG actuelle cours donc jusqu'au 14 novembre 2022.

Le Syndicat Mixte de Bassin Cérou Vère souhaite prolonger/renouveler la DIG actuelle pour couvrir la prochaine programmation de travaux (2022-2026). En effet, la révision de l'actuel PPG, à partir d'une actualisation de l'état des cours d'eau et du bilan des travaux réalisés dans la programmation en cours souhaite s'appuyer sur les actions dans la continuité du programme précédent. Les enjeux et principales perturbations identifiées sur les cours d'eau du bassin versant sont les mêmes que pour le précédent PPG. Il n'y aura donc pas de modifications majeures sur le type de travaux envisagés.

Depuis l'arrêté de DIG de 2017, et en lien avec un travail de concertation avec les EPCI du territoire sur la compétence GEMAPI, les statuts du Syndicat ont évolué et de nouvelles communes ont adhéré. Le Syndicat Mixte de Bassin Cérou Vère couvre désormais quasiment 100 % de son territoire., avec l'adhésion notamment de la communauté de communes Val 81 et de la Communauté de communes Quercy-Vert Aveyron pour la commune de Bruniquel dans le Tarn et Garonne.

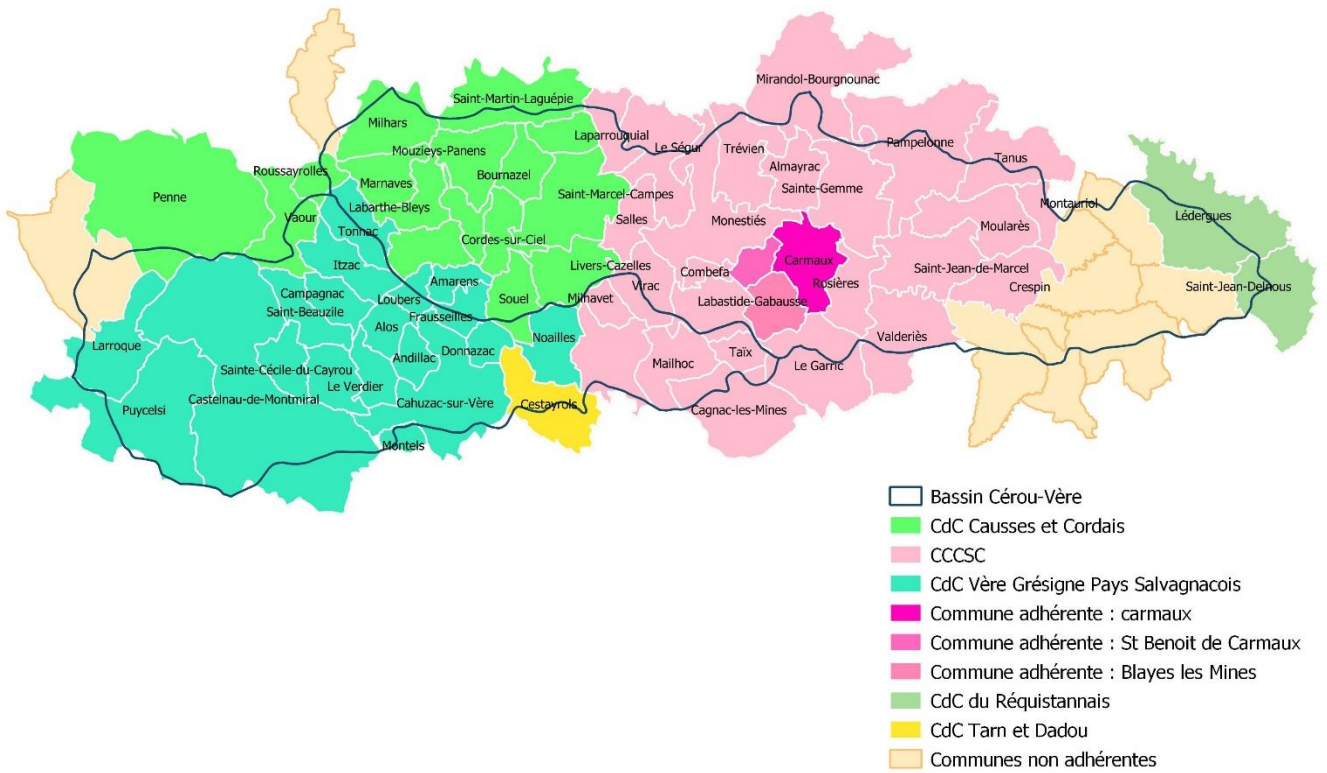
Les nouveaux statuts ont été validé par arrêté préfectoral en date du 1^{er} octobre 2019.

Le SMBCV



Le **Syndicat Mixte de Bassin Cérou Vère** est un Etablissement public de coopération locale en charge de la **gestion concertée** de la ressource en eau sur les bassins versants du **Cérou** et de la **Vère**.

Le Syndicat, crée en 2005, est composé à ce jour du Département du Tarn et de 6 EPCI adhérents (communauté d'agglomération et communauté de communes) soit 84 communes.



Carte 1: les adhésions au moment de l'arrêté de DIG 2017



Carte 2 : Les adhésions au Syndicat de bassin Cérou Vère 2021



II. BILAN DES TRAVAUX REALISES – PPG 2017-2021

Dans le cadre de ce PPG, plusieurs types de travaux ont été réalisés. On peut les classer comme suit :

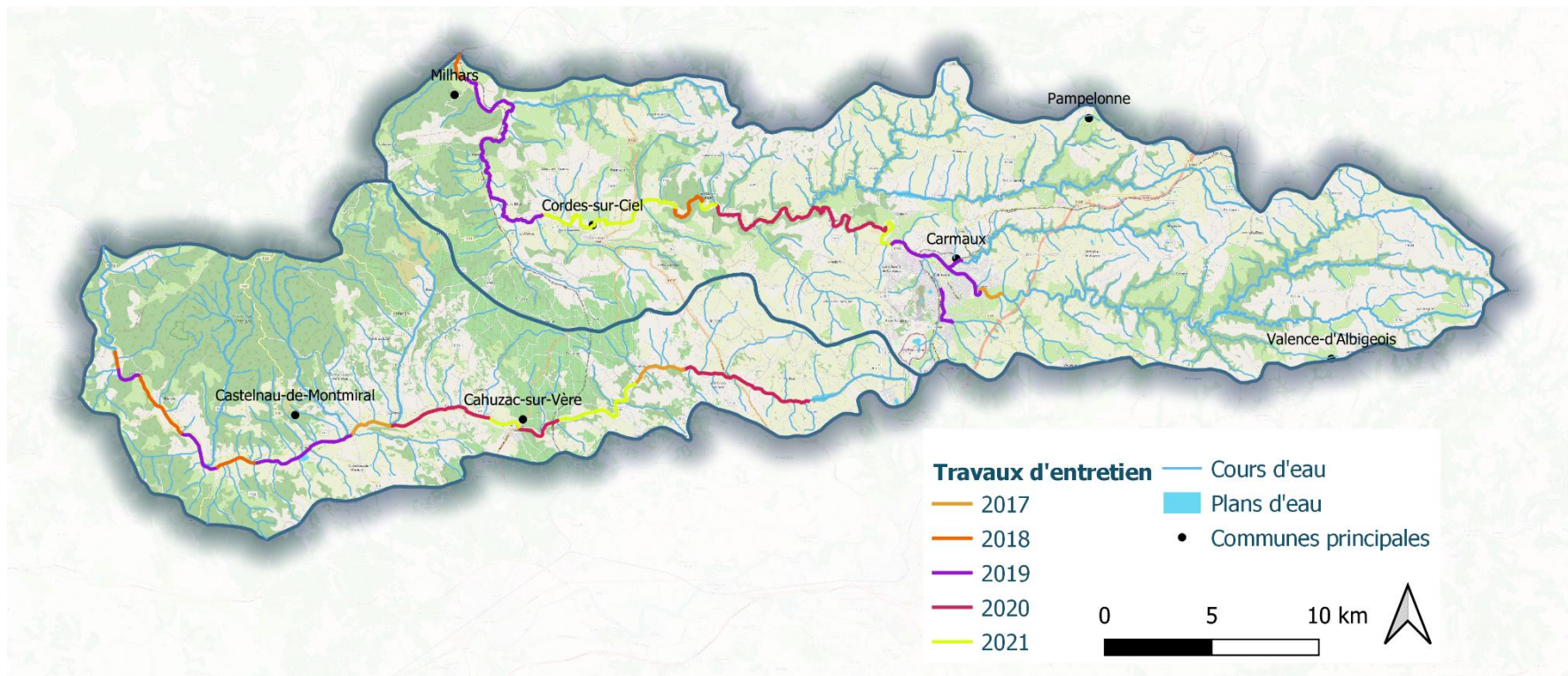
- Les travaux d'entretien : entretien sélectif de la végétation en bord de cours d'eau, abattage de peupliers, enlèvement d'embâcles...
- La continuité écologique
- Les travaux de préservation ou restauration de zones humides
- Les travaux de restauration : recharge sédimentaire pour diversifier les écoulements
- Les mises en défens des berges pour limiter l'accès direct du bétail au cours d'eau et donc réduire l'impact du piétinement sur le milieu.

Dans ce paragraphe, un bilan chiffré et cartographique de chaque type de travaux est présenté ainsi qu'un comparatif par rapport au prévisionnel (en nombre de réalisation ou en linéaire et d'un point de vue financier). Dans chaque cas, un indicateur de réalisation est calculé par rapport aux travaux réalisés et aux coûts et un argumentaire précise les raisons des choix opérés et explique le pourcentage de réalisation ou de non réalisation de certains travaux.



1) Les travaux d'entretien

ACTIONS PREVISIONNELLES PPG - VOLET ENTRETIEN						ACTIONS REALISEES - VOLET ENTRETIEN				
Masse d'eau	Secteur	Linéaire Tronçon ME(m)	Coût Entretien	Linéaire à entretenir (m) sur 5 ans	Année Travaux	REALISATION DE L'ACTION	ANNEE DE REALISATION	Linéaire entretenu (m)	Coût Entretien	REMARQUES / JUSTIFICATION
Céret amont	Cet_379B_01	3 380	80 000,00	6000	2017-2021	Non				Les actions sur ce secteur ont eu trait à la mise en défens des berges et aux plantations.
	Cet_379B_02	2 970			2017-2021	Non				
Cérou médian	Ce_361B_01	18 700	NON PREVU INITIALEMENT DANS LE PPG			Oui	2017	1 400	12 500,00 €	Travaux d'entretien pour la mise en sécurité de la mairie de Rosières
	Ce_361B_02	2 300	11 500,00	2300	2017-2021	Oui	2018-2019	2 300	38 000,00 €	Secteur situé en amont de l'agglomération de Carmaux. Aussi, il constitue une zone à enjeux où les passages ont nécessité plusieurs interventions notamment après des évènements hydrologiques importants.
Céroc	Cec_361A_2_03	760	38 000,00	3800	2017-2021	Oui	2019	760	7 900,00 €	
Candou	Cau_361A_02	4 000	11 000,00	2200	2017-2020	Oui	2019	4 000	11 000,00 €	
Cérou aval	CE_361A_01	3 475	86 575,00	17375	2017-2021	Oui	2019	3 475	46 900,00 €	
	CE_361A_02	7 890	12 700,00	2540		Oui	2020	7 890	31 500,00 €	
	CE_361A_03	45 700	171 000,00	34000		Oui	2018-2021	45 700	308 000,00 €	
Vère amont	VE_353_03	16 820	85 000,00	16820	2017-2021	Oui	2017-2021	10 800	113 800,00 €	Travail axé sur la restauration de la ripisylve par abbatage des peupliers très nombreux sur la vallée
	VE_353_04	6 610	33 000,00	6610	2017-2021	Oui	2020-2021	4 800	27 900,00 €	Travail axé sur la restauration de la ripisylve par abbatage des peupliers très nombreux sur la vallée
Escourou	Esc_353_1_01	4 000	3 750,00	750	2020	Non				Pas de travaux car travaux réalisés en 2016
Vère aval	Ve_196_01	17 000	75 000,00	15000	2017-2021	Oui	2017-2018	11 300	88 950,00 €	
	Ve_196_02	7 500	18 000,00	3600	2018	Non				Pas de travaux réalisés du à l'adhésion tardive de Bruniquel en 2020
Vervère	Verv_196_02_01	/	9 500,00	1900	2020	Non				Secteur finalement sans enjeux. L'entretien de la ripisylve apparaît peu opportun
TOTAL PROGRAMME PREVISIONNEL		141 105	635 025,00	112 895,00						
TOTAL PROGRAMME REALISE 2017-2021							92 425	686 450,00		
POURCENTAGE DE REALISATION PPG - VOLET ENTRETIEN (Indicateur lié au linéaire)										82%
POURCENTAGE DE REALISATION PPG - VOLET ENTRETIEN (Indicateur lié au coût)										108%



Carte 3 : Les travaux d'entretien 2017-2021

SYNTHESE ET PERSPECTIVES :

Concernant l'entretien, il était prévu un linéaire de 112 km, 94 km ont été entretenu (soit 84 % de réalisation) pour 730 970 €.

Les montants indiqués pour la réalisation des opérations inscrites au PPG ont globalement relevé d'estimations issues de la bibliographie, notamment en ce qui concerne des travaux qui n'avaient jusqu'alors jamais été réalisés par le syndicat (recharge granulométrique, aménagement pour la continuité écologique, ...). La mise en place d'un futur programme devrait permettre d'éviter ces écarts grâce aux nombreux retours d'expérience recueillis au cours de ces cinq années.

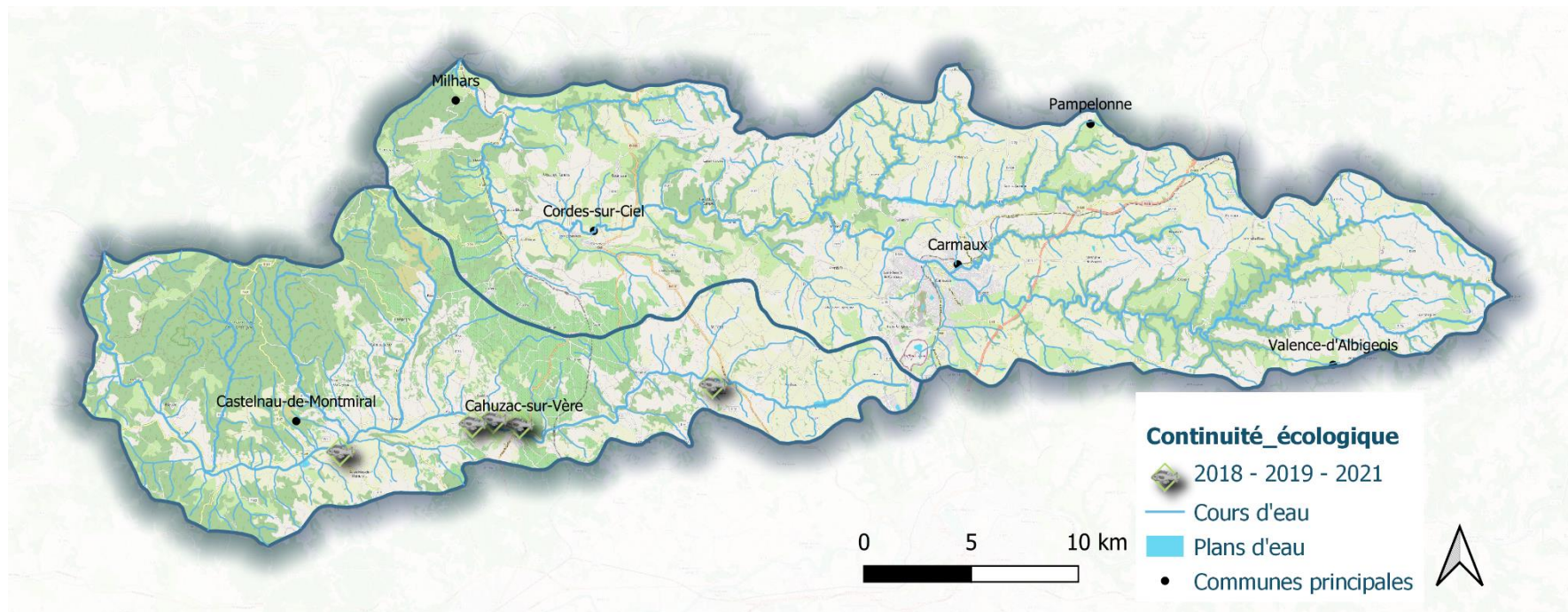
Les travaux d'entretien seront poursuivis dans le prochain PPG. L'abattage sélectif de la végétation et l'enlèvement d'embâcles sont des interventions qui seront menées par l'équipe en régie du Syndicat. En effet, il s'agit d'une attente importante des élus du territoire. Ces actions permettent au Syndicat d'être connu et reconnu sur le territoire. Elles sont souvent une porte d'entrée au travail/échanges avec les acteurs d'un territoire sur d'autres thématiques. L'abattage de peupliers sera également poursuivi, en particulier le long de la Vère. Ce travail permet en effet de favoriser le développement d'espèces adaptées aux rives des cours d'eau



2) La continuité écologique

ACTIONS PREVISIONNELLES PPG - VOLET ETUDE CONTINUITE ECOLOGIQUE					
Masse d'eau	Secteur	Linéaire Tronçon ME(m)	Nb ouvrage concerné	Coût Etudes	Année Travaux
Cérou	Ce_361B_02	2300	2	20 000,00	2017-2021
Vère amont	VE_353_03	16 820		15 000,00 €	2017-2021
	VE_353_04	6 610		5 000,00 €	2017-2021
Escourou	Esc_353_1_01	4 000		5 000,00 €	2020
Marines	Mar_353_2_01	7 000		5 000,00 €	2017
Saint Hussou	Shu_353_3_01	7 000		5 000,00 €	2018
TOTAL PROGRAMME PREVISIONNEL		41430		55 000,00 €	

ACTIONS REALISEES - VOLET ETUDE CONTINUITE ECOLOGIQUE				
REALISATION DE L'ACTION	ANNEE DE REALISATION	Linéaire concerné	Coût étude	REMARQUES / JUSTIFICATIONS
NON				La question de la continuité écologique est très sensible sur le Cérou, notamment suite aux premières réunions liées à la mise en place d'une opération coordonnée sur le bassin en 2013. Par ailleurs, les deux ouvrages concernés sont situés en milieu urbain. Les enjeux associés à chacun des deux ouvrages (habitations attenant, ouvrages de franchissement routier, ...) sont relativement importants. Le rapport coût/bénéfices est trop important sachant que les ouvrages obstacles à la continuité écologiques sont très nombreux à l'aval.
OUI	2018	16 820	60 500,00 €	Étude réalisée en régie avec l'aide de la CATER du Département du Tarn sur la caractérisation des ouvrages et de leur franchissabilité basée sur le guide ONEMA ICE (20 ETP : état des lieux, diagnostic ouvrages, rédaction rapport, ...): 12 000 € Travaux de création de rampe en enrochements sur quatre ouvrages, création d'une échancrure sur le seuil de Cahuzac: 18 500 € Travaux 2021 ouvrage : 30 000 €
OUI	2018	6 610		
NON				Au regard des enjeux et tensions liés au rétablissement de la continuité écologique, seule la Vère, classée au 2° du L214-17 a fait l'objet d'une étude (cf. ci-dessus)
NON				
NON				
TOTAL PROGRAMME REALISE 2017-2021		23430	60 500,00 €	
POURCENTAGE DE REALISATION PPG - VOLET CONTINUITE ECOLOGIQUE (Indicateur lié au coût)				110%



Carte 4 : Les travaux de continuité écologique 2017-2021

SYNTHESE ET PERSPECTIVES :

Lors de l'élaboration du PPG, un nombre de projet est listé de manière à répondre aux enjeux définis par le comité de pilotage et ainsi permettre de recouvrir ou d'améliorer le bon état écologique des eaux. Toutefois, si les projets sont bien identifiés, ils n'ont pas reçu l'assentiment des propriétaires riverains. Ainsi, lors de la présentation des projets en phase opérationnelle auprès des propriétaires riverains, certains ont fait part de leur désaccord quant à une intervention du Syndicat. A l'inverse, certains riverains ont pu solliciter le Syndicat pour la réalisation de travaux sur des petits affluents de masse d'eau pour lesquels aucune programmation n'avait été établie dans le cadre du PPG.

SMBCV – Demande Renouvellement DIG – Aout 2021



Département	Nom du cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Code ROE	Commune de l'ouvrage	priorisation Adour Garonne	avis syndicat
81	Vere	Pont de la Coste	ROE89878	LARROQUE	Phase 2	Etude à prévoir PPG 2022
81	Vere	Seuil de Larroque		LARROQUE	Phase 2	Enlevé en 2015
81	Vere	chemin de la Peyrade	ROE89879	CASTELNAU-DE-MONTMIRAL	Phase 2	Etude à prévoir PPG 2022
81	Vere	pont RD964	ROE89880	CASTELNAU-DE-MONTMIRAL	Phase 2	Pas pont mais seuil en palplanche base de loisirs lié au barrage de Fourogue (voir avec dpt81)
81	Vere	Les Massiottes	ROE113110	CASTELNAU-DE-MONTMIRAL	Phase 2	Aménagement création d'une rampe en enrochement, Rampe détruite en hiver après crue
81	Vere	Magot	ROE112640	CASTELNAU-DE-MONTMIRAL	Phase 2	
81	Vere	Seuil de Brousse	ROE95626	CAHUZAC-SUR-VERE	Phase 2	Doit etre enlevé en 2021
81	Vere	Radier du pont de la Pisciculture		CAHUZAC-SUR-VERE		Des traverses ont été mises sur 2 des arches pour rendre la troisième franchissable
81	Vere	Seuil de la Pisciculture		CAHUZAC-SUR-VERE		enlevé en 2017
81	Vere	Chaussée de Cahuzac	ROE89881	CAHUZAC-SUR-VERE	Phase 2	Rendu franchissable, arasement de la chaussée
81	Vere	Seuil de la Ségoulié	ROE95624	CESTAYROLS	Phase 2	
81	Vere	Seuil piscicole de Lafargue	ROE95623	CESTAYROLS	Phase 2	
81	Vere	Seuil piscicole de Roumanou	ROE95622	CESTAYROLS	Phase 2	
81	Vere	Seuil de la Salvarié	ROE95619	VILLENEUVE-SUR-VERE	Phase 2	
81	Vere	Restoulière	ROE95614	VILLENEUVE-SUR-VERE	Phase 2	Aménagement création d'une rampe en enrochement
81	Vere	Pradals	ROE95613	MAILHOC	Phase 2	
81	Vere	Rigoulet	ROE95608	MAILHOC	Phase 2	
81	Vere	Lobre	ROE95607	MAILHOC	Phase 2	
81	Vere	Seuil de l'ancien Moulin Guittard	ROE89882	MAILHOC	Phase 2	
82	Vère	Passage a gué busé (Brian de Vère)	ROE68893	BRUNIQUEL	Phase 2	
82	Vère	Passage à gué de Paysse	ROE68895	BRUNIQUEL	Phase 2	
82	Vère	Seuil du moulin de Fraysse	ROE68896	BRUNIQUEL	Phase 2	
82	Vère	Seuil du moulin de la Gauterie	ROE74227	BRUNIQUEL	Phase 2	
82	Vère	Moulin du Pont	ROE74228	BRUNIQUEL	Phase 2	



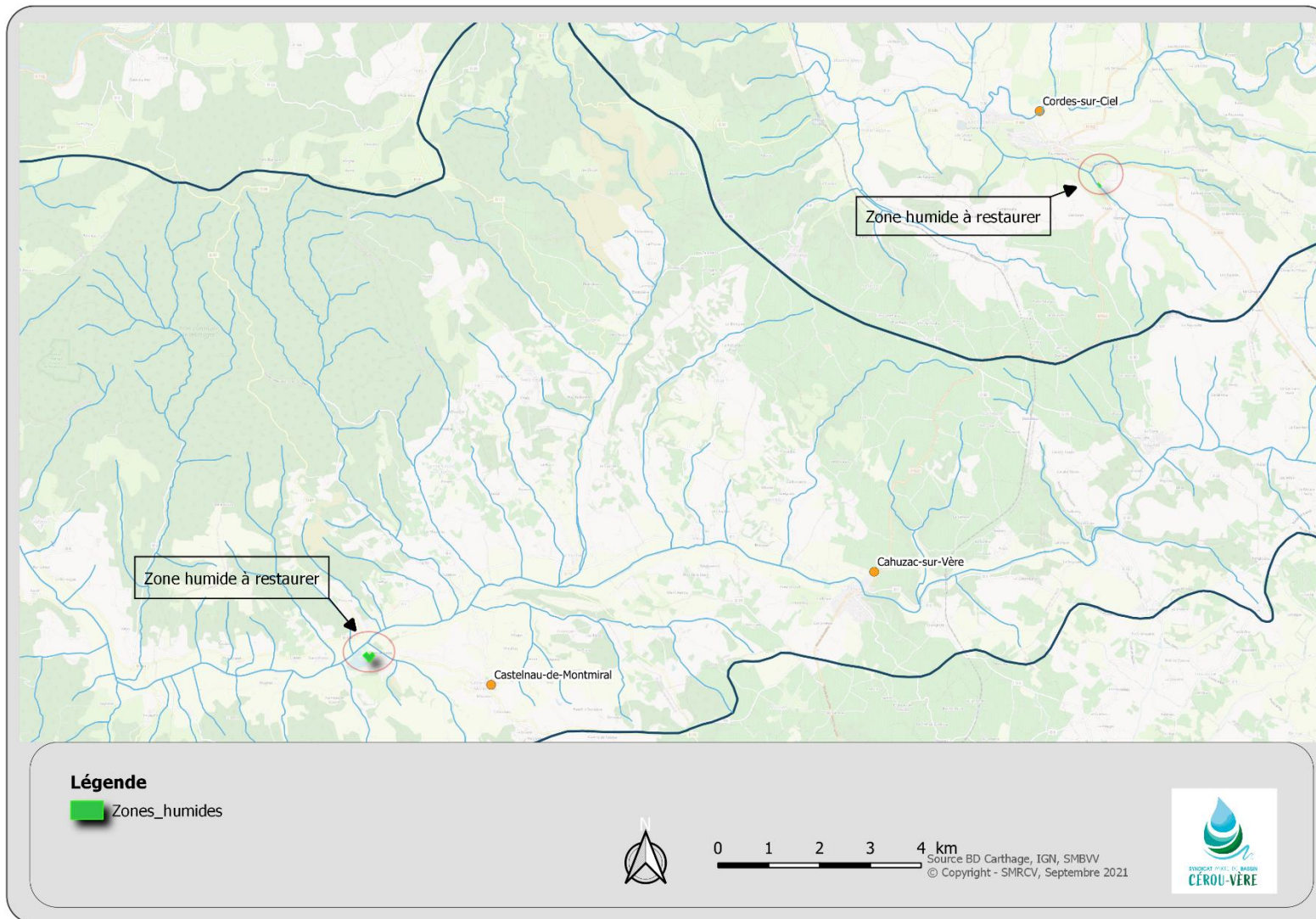
3) Les Zones Humides

ACTIONS PREVISIONNELLES PPG - VOILET ZONES HUMIDES				
Masse d'eau	Secteur	Linéaire Tronçon ME(m)	Coût Zones humides	Année Travaux
Vère amont	VE_353_02	2 060	4 000,00 €	2017-2021
	VE_353_03	16 820	18 000,00 €	2017-2021
	VE_353_04	6 610	8 000,00 €	2017-2021
	VE_196_01	17 000	Non prévu initialement	
Escourou	Esc_353_1_01	4 000	2 000,00 €	2020
Marines	Mar_353_2_01	7 000	6 000,00 €	2017
Saint Hussou	Shu_353_3_01	7 000	8 000,00 €	2018
Aurause	AU_361_6_01	6 500	Non prévu initialement	

TOTAL PROGRAMME PREVISIONNEL	66 990	46 000,00 €
------------------------------	--------	-------------

ACTIONS REALISEES - VOILET ZONES HUMIDES			
REALISATION DE L'ACTION	ANNEE DE REALISATION	Coût	REMARQUES / JUSTIFICATION
NON			Pas ou peu d'opportunité sur le secteur
NON			Pas ou peu d'opportunité sur le secteur
NON			Pas ou peu d'opportunité sur le secteur
OUI	2020	29 000,00 €	Acquisition d'une zone humide de 2,5 ha sur le secteur de la base de loisirs Vère Grésigne (10 000 €) Rédaction d'un plan de gestion de la zone par Rural Concept (17 300 €) + étude LPO (1 700 €) Cette acquisition est opportune, cette zone humide près d'un secteur touristique (base de loisirs) va permettre au syndicat de réaliser un aménagement pédagogique pour l'accueil du grand public et les professionnels agricoles.
NON			Pas ou peu d'opportunité sur le secteur ni de temps à consacrer à ces deux secteurs.
NON			
OUI	2021		Plan de gestion en cours sur les prairies du Cayla, Espace Naturel Sensible - travail en collaboration avec le Service biodiversité du Département
OUI	2020-2021	22 000,00 €	Acquisition d'une zone humide de 0,3 ha Dans le cadre de l'appel à projet "restauration de zones humides" porté par l'Entente pour l'eau, cette zone sera restaurée afin d'améliorer ses fonctionnalités hydrologiques.

TOTAL PROGRAMME REALISE 2017-2021	51 000,00	Les secteurs préalablement ciblés lors de l'établissement du PPG ont finalement glissé vers les opportunités qui se sont présentées, notamment sur la masse d'eau aval de la Vère (FRFR196) et sur l'Aurause en amont de la commune des Cabannes.
POURCENTAGE DE REALISATION PPG - VOILET ZONES HUMIDES (Indicateur lié au coût)		111%



Carte 5 : Localisation des zones humides à restaurer



SYNTHESE ET PERSPECTIVES :

Le Syndicat Mixte de Bassin Cérou Vère souhaite engager une dynamique plus forte autour de la préservation et de la restauration de zones humides. Un projet en ce sens, déposé par le SMBCV en 2020 a d'ailleurs été retenu par l'Entente pour l'Eau dans le cadre de l'appel à projet « Restauration des Zones Humides 2021-2024 ». Des actions de sensibilisation, d'animation, de diagnostics, de travaux de préservation et/ou de restauration de ces milieux seront donc prévues dans le prochain PPG.



4) La restauration hydromorphologique

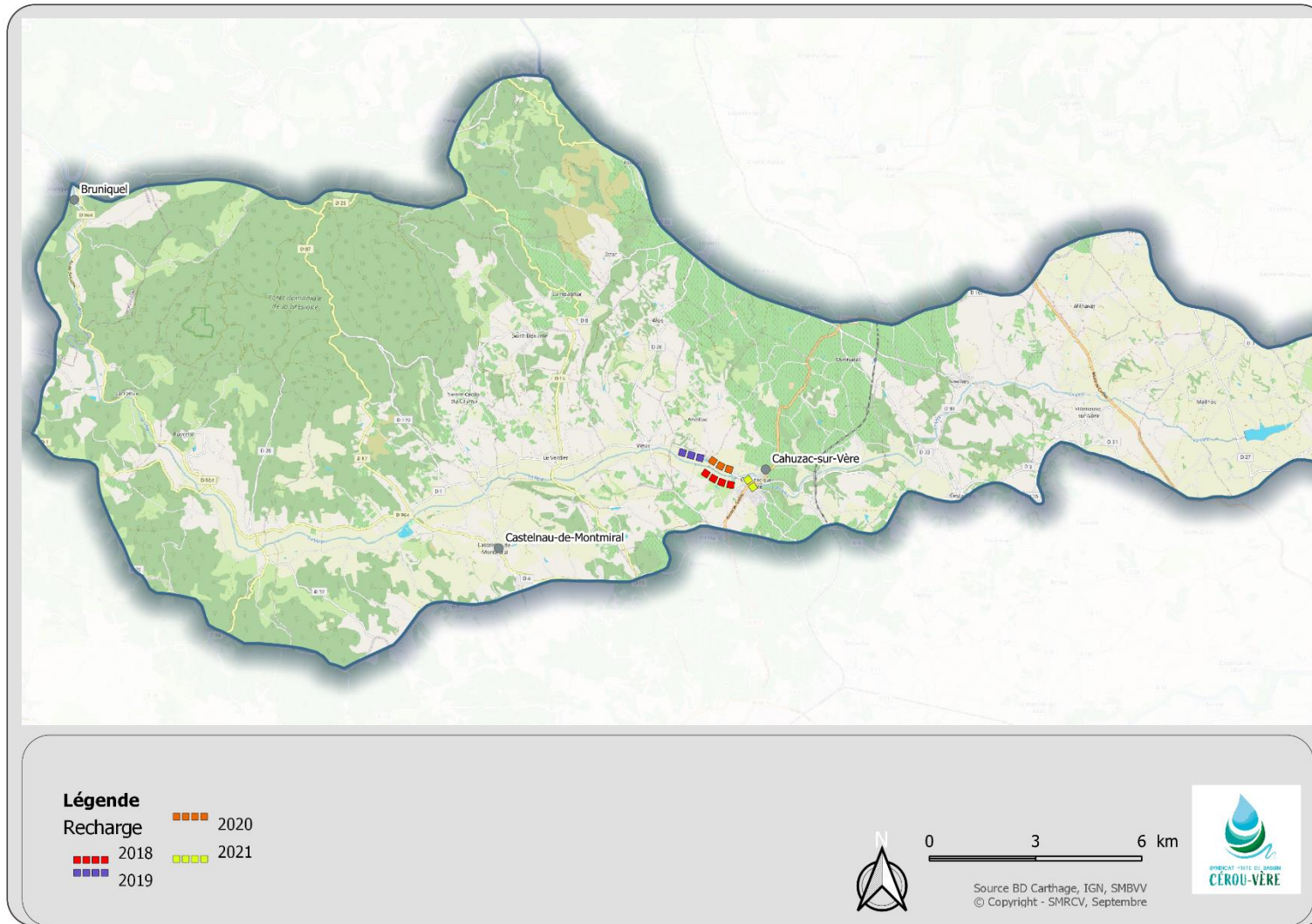
Les travaux hydromorphologiques réalisés au cours de ce PPG concernent uniquement la recharge sédimentaire.

ACTIONS PREVISIONNELLES PPG - RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE						
Masse d'eau	Secteur	Linéaire Tronçon ME(m)	Linéaire à restaurer (m)	Coût Restauration Hydro morpho	Remarques	Année Travaux
Céroc	Cec_361A_2_03	760	210	10 000,00	Habitats	2017 2019 2021
Vère amont	VE_353_03	16 820	4 000	100 000,00	Habitat + Recharge	2017-2021
	VE_353_04	6 610	1 000	26 240,00	Habitat	2017-2021
Marines	Mar_353_2_01	7 000	500	29 000,00	Plantations + Reconnexion du lit mineur/lit majeur + Recharge	2018
Saint Hussou	Shu_353_3_01	7 000	600	14 500,00	Habitats + Recharge	2019

TOTAL PROGRAMME PREVISIONNEL	38190	6 310	179 740,00
-------------------------------------	--------------	--------------	-------------------

ACTIONS REALISEES - RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE				
REALISE	ANNEE DE REALISATION	Linéaire restauré (m)	Coût de restauration	REMARQUES / JUSTIFICATIONS
Non				L'aménagement du Céroc s'inscrit dans un projet plus global destiné à aménager la confluence Cérou-Céroc, régulièrement sujet aux inondations. Cette opération est désormais inscrite dans le cadre du PAPI Cérou et n'a donc pas été engagé jusqu'à maintenant.
Oui	2019-2021	2 000	62 000,00 €	15 000 € en 2019 22 000 € en 2020 25 000€ en 2021
Non				les opérations de recharge en granulats ont démarré en 2018 sur la Vère. Ces opérations, nouvelles pour le syndicat, ont nécessité une certaine adaptation, s'agissant du matériel à utiliser, du choix des matériaux, et de leur disposition au sein du lit du cours d'eau. Ainsi, seul un tronçon de la Vère fait l'objet de ce type d'aménagements.
Non				
Non				

TOTAL PROGRAMME REALISE 2017-2021	2 000	62 000,00 €
POURCENTAGE DE REALISATION PPG - VOLET RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE (indicateur lié au linéaire)	32%	
POURCENTAGE DE REALISATION PPG - VOLET RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE (indicateur lié		34%



Carte 6 : Les travaux de recharge 2017-2021



SYNTHESE ET PERSPECTIVES :

Les travaux de recharge ont pour objectif de diversifier les écoulements afin de restaurer une partie des fonctionnalités des cours d'eau aujourd'hui absentes (augmentation du potentiel auto-épuration des cours d'eau, création d'habitats pour la macrofaune benthique et l'ichtofaune, ...). Le recul sur ces aménagements n'est pas suffisant pour conclure sur les résultats, néanmoins, au niveau des premières banquettes (2018), on observe la « création » d'un chenal d'écoulement. Ces travaux seront donc poursuivis sur la Vère notamment. Les premiers éléments de suivis hydromorphologiques montrent toutefois une nette augmentation des proportions de faciès courants, une plus grande diversité granulométrique ainsi qu'une plus grande souplesse face aux événements hydrologiques d'ampleur.

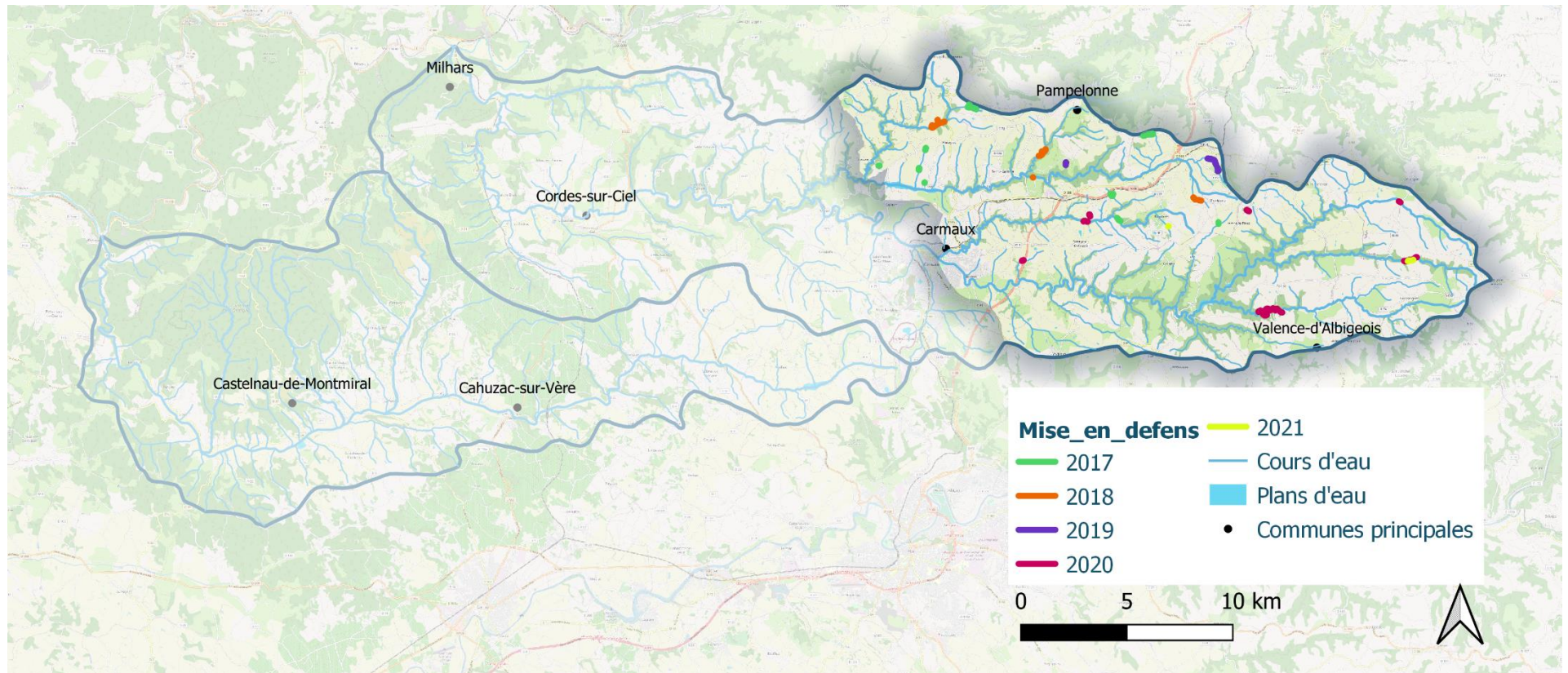


5) Les travaux de mise en défens

ACTIONS PREVISIONNELLES PPG - MISE EN DEFENS DES BERGES						ACTIONS REALISEES - MISE EN DEFENS DES BERGES					
Masse d'eau	Secteur	Linéaire Tronçon ME(m)	Linéaire à mettre en défens (m)	Coût prévisionnel mise en défens	Année Travaux	REALISATION DE L'ACTION	ANNEE DE REALISATION	Linéaire mise en défens (m)	Pourcentage de réalisation au secteur	Coût effectif mise en défens	REMARQUES / JUSTIFICATION
Céret amont	Cet_379B_01	3 380	3000	18 900,00	2017-2021	OUI	2017-2021	3 800	75%	81 500,00	Actions ayant bénéficiées de l'écho des premiers travaux d'aménagement non-productifs conduits dans le cadre du PAT
	Cet_379B_02	2 970	550	9 200,00	2017-2021						
	Cet_379B_05	4 640	1520	10 860,00	2018						
Ségrassiès	Seg_379B_1_01	2 400	5000	39 160,00	2018	NON					Pas d'exploitants candidats malgré des secteurs fortement sujets au piétinement
	Seg_379B_1_02	2 400	4600	43 640,00	2018	OUI	2018	660	14%	55 200,00	
Céret aval	Cet_379A_01	6 000	4000	39 000,00	2021	NON				31 400,00	Pas d'exploitants candidats malgré des secteurs fortement sujets au piétinement
Cérou médian	Ce_361B_01	18 700	11500	107 100,00	2017-2021	OUI	2020	2 500	22%	33 000,00	
Céroc	Cec_361A_2_01	5 400	6500	62 436,00	2018	OUI	2017-2020	2 400	18%	30 000,00	Il reste un gros travail à mener, notamment sur les affluents du C
	Cec_361A_2_02	11 840	6800	20 728,00	2017-2019						
Vère amont	VE_353_02	2 060	100	1 500,00	2017-2021	NON					L'élevage reste à la marge sur cette partie du bassin versant. Les sollicitations des agriculteurs n'ont pas abouti.
	VE_353_04	6 610	430	26 240,00	2017-2021						
Bézans	BEZ_379A_1_01	2 500	NON PREVU INITIALEMENT DANS LE PPG			OUI	2017	2 300	47%	55 200,00	Lors de l'élaboration du PPG, un pool de projet est listé de manière à répondre aux enjeux définis par le comité de pilotage et ainsi permettre de recouvrir ou d'améliorer le bon état écologique des eaux. Toutefois, si les projets sont bien identifiés, ils n'ont pas reçu l'assentiment des propriétaires riverains. Ainsi, lors de la présentation des projets en phase opérationnelle auprès des propriétaires riverains, certains ont fait part de leur désaccord quant à une intervention du Syndicat. A l'inverse, certains riverains ont pu solliciter le SMIX pour la réalisation de travaux sur des petits affluents de masse d'eau pour lesquels aucune programmation n'avait été établie dans le cadre du PPG.
	BEZ_379A_1_02	2 400	NON PREVU INITIALEMENT DANS LE PPG								
Boutescure	BOUT_92_2_02	6 050	NON PREVU INITIALEMENT DANS LE PPG			OUI	2020 - 2021	5 700	94%	50 300,00	
Farruel	Fa_92_1_01	5 600	NON PREVU INITIALEMENT DANS LE PPG			OUI	2020 - 2021	2 300	41%	26 000,00	
Cérou amont	Ce_197_01	7 700	NON PREVU INITIALEMENT DANS LE PPG			OUI	2020	350	5%	25 000,00	
Retenue de la Roucarie	FRFL85	ME LAC	NON PREVU INITIALEMENT DANS LE PPG			OUI	2017	540	/	23 570,00	

TOTAL PROGRAMME	90 650	44 000	378 764,00
------------------------	---------------	---------------	-------------------

TOTAL PROGRAMME REALISE 2017-2021	20 550		411 170,00	l'élaboration du PPG semblent après coup très ambitieuses. Elles resultent d'un manque d'expérience pour la mise en oeuvre de ce type de chantier qui en 2015 constituait un nouveau pool d'activités pour l'équipe du syndicat. De même, la maîtrise et la connaissance des coûts associés à ces différents aménagements n'étaient pas suffisantes lors de l'élaboration du document. Les effectifs de l'équipe en régie ont également fluctué passant de 5 à 3 ETP voire 2 ETP en 2020. Il reste sur l'ensemble des masses d'eau ciblées dans le PPG ainsi que sur celles qui se sont ajoutées des linéaires importants de cours d'eau à mettre en défens. Les coûts affichés tiennent compte de la mise en place de passages à gués, dispositifs de franchissements de cours d'eau ainsi que les bacs d'abreuvement à destination du bétail.
POURCENTAGE DE REALISATION PPG - VOLET MISE EN DEFENS DES BERGES (indicateur lié au linéaire)	47%	POURCENTAGE DE REALISATION PPG - VOLET MISE EN DEFENS DES BERGES (indicateur lié au coût)	109%	



Carte 7 : Les travaux de mise en défens des berges 2017-2021

SYNTHESE ET PERSPECTIVES :

Les travaux de mise en défens des berges seront poursuivis au cours de la prochaine programmation de travaux. Ces mises en défens s’accompagnent de la mise en place de dispositifs d’abreuvement ou de passages pour le bétail (passage à gué, demi-arche). Les secteurs identifiés comme piétinés lors du diagnostic « terrain » seront les territoires prioritaires pour le déploiement de cette mesure, mise en place via le système de financement du PDRR.



III. RENOUELEMENT DE LA DIG

Comme évoqué en introduction, les travaux envisagés dans le prochain PPG sont similaires à ceux réalisés dans la tranche 2017-2021. En effet, les enjeux du territoire n'ont pas évolué en 5 ans. Même si des travaux et actions ont été menés, les perturbations restent globalement les mêmes, et les aménagements et mesures engagés doivent être poursuivis et approfondis au cours du prochain PPG.

La typologie des actions prévues sur les 5 prochaines années sera du même type que celle autorisée par l'arrêté de DIG actuel :

- Des actions de sensibilisation
- Des travaux d'entretiens
- De la restauration hydromorphologique : recharge en matériaux...
- De travaux de mise en défens des berges
- Des travaux de restauration ou de préservation des zones humides
- Des travaux de continuité écologique

Les actions du prochain PPG se situeront sur des communes historiquement ou nouvellement adhérentes au Syndicat (cf. révision des statuts et nouvelles adhésions). Pour ces dernières, une convention entre la commune et le Syndicat de Bassin sera établie.



1) Les principaux enjeux du territoire et propositions d'actions associées

ENJEUX PDM	ENJEU ELEMENTAIRE	PRIORITE	CONSTAT / ETAT DES LIEUX DU TECHNICIEN	PROPOSITIONS D'OBJECTIFS	PROPOSITIONS D'ACTIONS	
Régulation et dynamique fluviale	Prévention des Inondations		La masse d'eau ne traverse pas de zones urbaines denses. Tronçon non concerné par cet enjeu	X	X	Régulation et dynamique fluviale
	Protection des zones habitées					
	Protection des Infrastructures					
	Maintien d'hydrologie naturelle		*Lors d'épisodes orageux sur le BV, en période d'interculture, risque d'érosions des champs cultivés liés à l'absence de couverts végétaux, entraînant une rapide montée des eaux. *Problèmes de busage sur les affluents : Disparition de cours d'eau par le busage (notamment les têtes de bassin) *Mauvaises pratiques sur le Céret et les affluents (seuils en pierre à but ludique ou agricole)	Lutter contre l'accélération des écoulements lors des épisodes de crues (digues, curage, recalibrage, rectification, ...)	Actions basées sur l'occupation du bassin versant destinées à limiter/ralentir les ruissellements Aménagement de drains	
	Erosion		Quelques érosions liées à la rectification du cours d'eau et au manque d'entretien sur les tronçons les plus impactés. D'autres érosions naturelles dans les extrados de méandres	Rétablir les fonctions du cours d'eau Retirer les seuils mis dans le cours d'eau	Aménagement ou suppression des buses après concertation avec les propriétaires Sensibiliser, informer les personnes au fonctionnement des cours d'eau	
Débit d'étiage des rivières (Quantité)	Maintien des activités économiques et de usage AEP Maintien des activités de loisirs		*Le Céret et la plupart des affluents sont à sec l'été *Plusieurs retenues collinaires *Présence de zones humides malgré une forte régression de celles-ci.	Atténuer les impacts des plans d'eau sur le milieu Maintien de Zones humides	Respect des débits réservés Restauration, réhabilitation, entretien de zones humides	Débit d'étiage des rivières (Quantité)
	Maintien de la vie aquatique		Pas d'enjeu	X	X	
Qualité des eaux superficielles	Maintien des usages (AEP, Irrigation)		*Présence de deux barrages d'alimentation en eau potable Station de mesure qualité à Foucheval "les éclairiers" (code station 05122950) montrant un taux de saturation en oxygène fluctuant selon les années. IBD moyen Station de Fontbonne désactivé depuis 2003 réactivé lors du prochain contrat rivière. *Piétinement du bétail dans le cours d'eau. *Ripisylve absente particulièrement sur les deux premiers tronçons et sur les affluents (diminution des capacités autoépuration du cours d'eau, augmentation de la température) *Lors d'épisodes orageux sur le BV, en période d'interculture, risque d'érosions des champs cultivés liés à l'absence de couverts végétaux, entraînant un lessivage des sols et un colmatage du lit.	Maintien de la diversité et de l'intégrité des milieux permettant de maintenir un bon niveau d'autoépuration Maintien des fonctions auto-épuratrices du cours d'eau Amélioration de la qualité du cours d'eau	Végétalisation des berges *Limiter le piétinement dans le cours d'eau *Mise en défens des berges *Plantation de haies sur le bassin versant	Qualité des eaux superficielles
			Mauvais entretien de la végétation (épareuse, coupe à blanc)		Maintien, entretien de la végétation des berges	
			Pas de station d'assainissement sur le hammeau de Ste Gemme		Sensibiliser, informer les riverains au rôle de la ripisylve. Limiter les rejets	
	Maintien de la vie aquatique		Pas d'enjeu	X	X	
Patrimoine écologique (Milieux / espèces)	Milieux particuliers		Cours d'eau et plan d'eau de Fontbonne longés par des chemins de randonnée	Valorisation des sentiers et du patrimoine naturel	Mise en place d'un partenariat avec la CCSCarmausin pour l'entretien et la valorisation des sites	Patrimoine écologique
	Maintien de la biodiversité ordinaire		Pas d'enjeu particulier sur ce tronçon de cette masse d'eau	X	X	



2) Le déroulé de la révision du PPG

